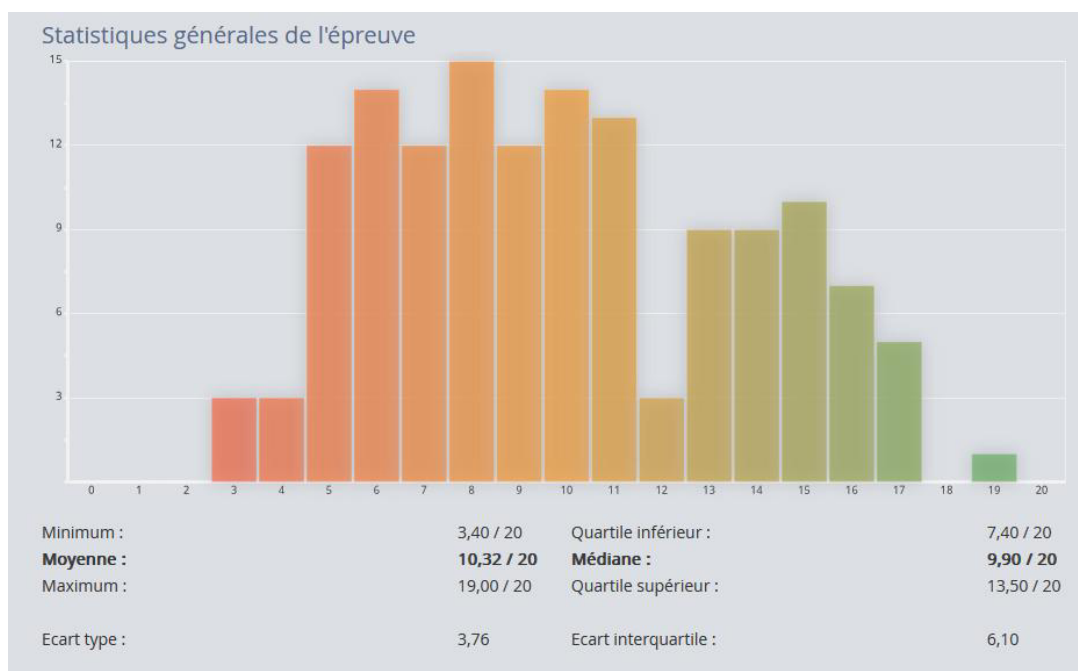




Pour la deuxième année consécutive, l'épreuve sous sa nouvelle forme a fait l'objet d'une attention bienveillante et mesurée de la part du jury.

Les remarques qui suivent se veulent positives et ont pour but de guider les futurs candidats dans leur préparation à l'épreuve.

Pour autant, elles ne sont ni exhaustives ni trop prescriptives afin de laisser la possibilité à d'autres solutions pertinentes de traitement des exercices d'être expérimentées.

I. Présentation de l'épreuve

1. Première partie

Les candidats se voient proposer deux articles répondant aux critères suivants :

- d'une longueur cumulée comprise entre 900 et 1000 mots ;
- ayant un ancrage clair dans l'aire linguistique et culturelle anglophone ;
- pouvant toucher des domaines variés et exprimer un ou plusieurs points de vue.

Précision de taille : l'un des deux articles est tiré de la presse française et doit « [représenter] entre 25% et 40% du nombre total de mots des deux articles. »

En d'autres termes, les candidats ont à traiter un texte en français de 250 à 400 mots environ et un texte en anglais de 600 à 750 mots. La première partie de l'épreuve consiste en une question destinée à tester la compréhension des deux articles de presse.

Il est précisé que la réponse à la question doit être produite « *in your own words* », ce qui revient à dire que le candidat doit toujours démontrer sa capacité à rapporter dans un anglais correct des informations tirées d'un document rédigé en français.

La longueur de la réponse attendue est de 220 mots avec une tolérance de +/- 10%.

2. Deuxième partie

Cette partie de l'épreuve consiste en « une question de production écrite destinée à évaluer la capacité d'argumentation du candidat dans un anglais fluide et clair. » Le candidat se voit donner le choix entre deux questions, dont l'une « peut être en lien avec la thématique des articles supports de la question de compréhension », formulation signifiant : 1- que ce possible lien n'est pas une obligation absolue, et 2- que dans ce cas l'autre question ne sera pas en lien avec la thématique des articles.

La longueur de la réponse attendue est de 220 mots avec une tolérance de +/- 10 %.

3. Notation

Chacune des deux parties de l'épreuve compte pour 10 points sur 20 et, comme précédemment, l'évaluation reflétera le fait que l'épreuve n'a pas pour fonction d'évaluer le niveau linguistique des candidats dans l'absolu, mais de les classer dans le cadre d'un concours, les notes obtenues ne comptant que pour l'admission.

II. Commentaire sur l'épreuve 2025

1. Question de compréhension

Les deux textes soumis à l'étude cette année traitaient de la vague d'informations trompeuses qui a été répandue aux États-Unis à la suite d'Hélène et Milton, les deux ouragans qui ont frappé le sud-est du pays en octobre 2024.

Le premier avait pour titre « *Ils peuvent contrôler la météo ! Les ouragans Milton et Hélène déclenchent un déluge de désinformation politique aux États-Unis* » et avait été publié dans *Le Figaro* le 15 octobre 2024 ; le second, intitulé « *It's mindblowing: US meteorologists face death threats as hurricane conspiracies surge* », était paru dans *The Guardian* le 11 octobre 2024. La question posée était la suivante: « *To what extent do the two texts differ in their account of Americans' reactions to the disasters caused by hurricanes Helene and Milton? Answer the question in your own words.* »

La question de compréhension tient donc sur deux textes dont l'un est en français. De ce fait, à la tâche plus traditionnelle qui consiste à extraire et reformuler en anglais de l'information contenue dans un texte écrit dans cette même langue, s'ajoute celle de devoir pratiquer la même activité avec la difficulté supplémentaire que peut présenter la retranscription en anglais d'informations sélectionnées dans un texte en langue française. En effet, même si la consigne précise « *in your own words* », certains termes présents dans le texte anglais peuvent être réutilisés en cas d'incapacité à en trouver d'équivalents, ce qui n'est pas possible à partir d'un texte en français. Cette difficulté supplémentaire peut pénaliser les candidats les moins bien armés en termes de ressources lexicales, critère pertinent lorsqu'il s'agit d'évaluer des compétences linguistiques et sur lequel nous reviendrons plus loin dans ce rapport.

Faire porter la question sur deux textes présente également une autre caractéristique : il peut être intéressant voire nécessaire de comparer la façon dont ils abordent leur thématique commune.

Les textes proposés cette année présentaient dans leur approche du sujet des différences et des similitudes particulièrement remarquables. Celles-ci devaient absolument être soulignées par les candidats dans leur réponse à la question, cette dernière les invitant explicitement à le faire en interrogeant non seulement le contenu des articles mais également la façon dont il est rapporté par les deux textes (*To what extent.....differtheir account of ...*). L'aspect comparatif de la question devait donc transparaître à la lecture de la production du candidat.

Le candidat doit donc dans un premier temps lire la question qui lui est soumise avec attention, sa formulation n'est pas le fruit du hasard et doit absolument être prise en considération. En effet, dans la mesure où il faut produire un travail beaucoup plus court que les deux textes sources, la tâche de sélection de l'information à restituer est fondamentale (il ne s'agit pas de redire *tout* ce que disent les textes) et cette sélection doit être guidée par la question posée.

Ensuite, l'objectif qui doit mener le travail est de sélectionner/restituer les informations qui seraient nécessaires à un interlocuteur n'ayant pas connaissance des documents pour lui permettre de répondre lui-même de façon claire et complète à la question posée. Dans cette perspective, l'organisation de l'information lors de sa restitution est déterminante, et le respect des rapports chronologiques ou de causalité entre les événements rapportés est très important.

Cette année, les copies offrant des réponses de bonne qualité suivaient ces principes en ne se contentant pas de la simple énumération linéaire ou dans le désordre et sans hiérarchisation des informations contenues dans les textes, mais en privilégiant celles relatives aux *Americans' reactions*, sujet de la question posée, au détriment d'autres faits/éléments négligeables au regard de cette question.

Dernier point, mais d'importance lui aussi : au moins mentionner les articles, « sources » de l'écrit produit, paraît une précision indispensable dans un monde où la question de la fiabilité de l'information et de la nécessité de pouvoir la vérifier se pose de manière parfois dramatique. Cette compétence s'acquiert normalement dès le collège dans le cadre de l'EMI. Renvoyer aux textes par des expressions comme « *the first article/the second article* » ou « *the French article/the English article* » n'est pas suffisant pour permettre à un virtuel lecteur de savoir d'où provient l'information. Les identifier uniquement par le nom de leurs auteurs non plus. Ne pas même mentionner l'existence des sources pose véritablement problème.

2. Question d'expression

Les candidats avaient le choix entre deux questions.

Première question d'expression

Cette question a été très majoritairement choisie.

Elle était en lien avec la thématique commune aux deux textes, *la désinformation* : « *Is misinformation a threat to democracy ?* » *Illustrate your answer with relevant examples.*

À la lecture des copies plusieurs remarques générales s'imposent, qu'il faut, dans une optique de transférabilité aux sujets à venir, considérer comme des principes intéressants à respecter :

Principe 1 : La question posée doit être introduite/contextualisée de façon pertinente et adroite.

Des propositions telles que **«Nowadays, social medias, tv or every information relative service is a source of misinformation... Almost everyone in the planet is able to use and spread misinformations... All people have an account in X, Facebook or Instagram »** ne permettent pas d'introduire la question de façon pertinente. Il est préférable d'éviter les généralisations maladroites ou erronées.

Principe 2 : Toute reformulation de la question posée doit se faire — si toutefois elle est nécessaire — avec la plus grande prudence.

Certains candidats ne se préoccupent pas ou oublient de poser/rappeler la question.

D'autres se croient obligés, à la fin d'une brève introduction, de poser la question mais en des termes différents qui peuvent en faire, au final, une *autre* question, comme **«What are the positive and negative aspects of misinformation?» ; «How misinformation impact to democracy?» ; «So in politics, misinformations are a advantage or a cons?» ; «Why it's difficult to democracy to fight misinformation?»** Ces reformulations, au-delà des fautes de langue qu'elles peuvent contenir (Cf. *Infra* : 3 Langue ; Grammaire), semblent sous-tendre la réflexion du candidat qui souhaite répondre à la question véritablement posée. Pour autant, elles ne doivent pas se substituer totalement à la question d'origine. Sans quoi l'interrogation perd sa dimension problématique, argumentative, dialectique, pour devenir une demande d'information attendant une réponse purement descriptive.

D'autres encore, après avoir repris la question d'origine, proposent un plan, souvent en deux parties. Cependant la formulation de ces propositions, au-delà des fautes de langue qu'elles contiennent elles aussi (Cf. *infra* : 3. Langue ; Grammaire) engage parfois le candidat sur une mauvaise voie et l'éloigne de la question de départ : **« we see if information can spread easily and we see how democracy is threatening... » ; «we talk about how these informations is created, use in social debate and consequences of misinformations».**

Dans le cas qui nous intéresse et pour conclure sur le principe évoqué en 2, la question clairement énoncée ne nécessitait pas en réalité de reformulation particulière.

Principe 3 : La question demande à être analysée dans toute sa portée.

L'argumentation n'est recevable que si elle porte sur la question posée dans son ensemble. Trois mots essentiels méritaient donc d'être retenus. Or si le terme *misinformation* a été largement utilisé et analysé (allant jusqu'à le comparer/l'associer à de la propagande), le mot *threat* n'a pas toujours été compris, emportant dans son sillage l'idée selon laquelle la désinformation pouvait être un avantage pour la démocratie. Le mot *democracy* quant à lui, a trop souvent été négligé. Délaisser ce terme revenait à ne pas traiter le sujet dans son ensemble et par conséquent à s'en éloigner. Certains candidats ont de fait pu extrapoler la question d'origine et faire l'amalgame entre les notions de propagande, de censure, de dictature ...

Pour rappel, même aussi fermée qu'elle soit, la question posée doit mener à une argumentation et demande donc à être saisie dans ses principaux enjeux. Quelles que soient les réponses possibles, la question présente un certain caractère de complexité — ici elle implique de s'interroger sur le terme *misinformation* (*misinformation or disinformation?*) et sur le principe de *démocratie* — qu'il faut commencer par cerner car c'est précisément pour sa dimension dialectique que cette question a été retenue.

Le but ensuite pour le candidat n'est pas de trouver l'exemple irréfutable qui permettrait d'y répondre de manière définitive, mais de démontrer sa capacité à *argumenter* et, pour rappel, les

dictionnaires décrivent un argument comme « un raisonnement, une preuve ». Concrètement, cela signifie que les éléments apportés doivent être discutés, évalués et non assénés sans discernement. Il est conseillé de commencer par faire le point sur ses connaissances (qui pouvaient dépasser les limites de nos frontières puisque la question ne portait pas sur un pays en particulier) et sur ce qui pouvait être réutilisé des textes (*political opposition, political destabilization, attacking political opponents...*).

Principe 4 : La réponse proprement dite à la question posée doit rester la partie principale de cet exercice d'expression.

Si des exemples sont demandés, il est tout aussi explicitement demandé qu'ils appuient/soutiennent la réponse («*illustrate your answer*»), pas qu'ils en tiennent lieu. Les productions se contentant de donner des exemples de désinformation, d'expliquer ce qui est à l'origine de la désinformation, qui elle vise (les jeunes seulement), comment elle est véhiculée, quelles solutions envisager pour l'éradiquer... ne constituent pas *la* ni même *une* réponse à la question posée. Il faut aller au bout de son raisonnement et l'expliquer. Ajoutons que les exemples/arguments donnés sont parfois farfelus : **«we can create positive misinformation to enjoy people or take a good image on one person» ; «Gorafi it is share fake news and to relaxing atmosphere» ; «the power or information or misinformation almost brought Mbappé to the end of his career.»** Ils ne démontrent pas, ou bien alors de façon très maladroite, que la désinformation peut constituer une menace pour la démocratie.

Enfin, la question en elle-même est un prétexte et les candidats ne sont pas jugés sur leur opinion sur le fond, l'exercice étant d'ailleurs désigné comme un exercice « d'expression » ayant pour objectif affiché d'« évaluer la capacité d'argumentation ». En d'autres termes, le candidat a parfaitement le droit d'exprimer une opinion personnelle. Celle-ci, en revanche, doit être argumentée.

Quelques pistes de réflexion : *Misinformation and democracy = direct participation, equality of vote, individual freedoms, freedom of speech, «incorrect voting» (as opposed to «correct voting»), can reduce political participation, erode public confidence... distrust in political infrastructures, institutions, actors, dissatisfaction with the system, can increase political hostility, extremism, promote hate speech, undermine trust in electoral processes, institutions (destabilization), can disrupt the democratic system. Decreased confidence in the political system, distrust in the electoral process, decrease in civic engagement, manipulation of voters...*

Deuxième question d'expression

La question 2 se rapprochait d'une idée contenue dans un des textes, *la prévention et la prise en charge par l'état des événements climatiques* : « *In November 2024, Ed Miliband (Secretary of State for Energy Security and Net Zero) said: "It is in Britain's national self interest to tackle the climate crisis. It is the only way to keep our country safe." Do you agree? Illustrate your answer with relevant examples.* »

Cette question a été très minoritairement choisie.

Elle offrait pourtant aux candidats possédant des connaissances sur la société et la politique britanniques en matière d'environnement et de changement climatique, une bonne opportunité de répondre de manière satisfaisante.

La question permettait tout d'abord de rappeler qui était Ed Miliband et ce qu'était le *Department for Energy Security and Net Zero*. Elle invitait ensuite le candidat à s'interroger sur la politique environnementale du Royaume-Uni et sur ses objectifs.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'une bonne connaissance du monde anglophone sera toujours un atout dans une épreuve d'anglais.

Enfin, il est nécessaire de souligner ici que les principes énoncés pour la question précédente restent valables pour celle-ci :

Principe 1 : La question posée doit être contextualisée de façon pertinente.

Principe 2 : Toute reformulation de la question posée doit se faire — si toutefois elle est nécessaire — avec la plus grande prudence.

Ici la question posée était de dire si oui ou non « *Il est dans l'intérêt national de la Grande-Bretagne de s'attaquer à la crise climatique. C'est le seul moyen d'assurer la sécurité de notre pays* » et d'illustrer sa réponse à l'aide d'exemples pertinents.

Principe 3 : La question demande à être analysée dans toute sa portée.

La citation était riche, et nécessitait de s'interroger sur le sens et la portée des termes tels que « *self interest* », « *tackle* », « *only way* », « *safe* ». L'expression « *only way* » en particulier qui invitait les candidats à explorer d'autres « moyens », d'autres « pistes » que celle proposée par Ed Miliband.

Les candidats qui se sont aventurés au-delà du territoire britannique pour construire leur argumentation ont fait fausse route.

Principe 4 : La réponse proprement dite à la question posée doit rester la partie principale de cet exercice d'expression.

Comme indiqué plus haut, multiplier les exemples ne fait pas argumentation : une liste des différents phénomènes climatiques, de leurs différentes causes et conséquences, ne prouve rien en soi. Les exemples doivent être mis au service d'un raisonnement clairement exposé, afin que le lecteur puisse juger à quel point ils peuvent être considérés comme démontrant effectivement ce qu'ils entendent démontrer. Leur simple existence ne suffit pas.

3. Langue

La qualité de l'expression écrite mérite qu'on s'y attarde : « l'essentiel des points a été perdu sur des erreurs dont le jury considère qu'elles méritent d'être sanctionnées — sévèrement pour certaines — dans la mesure où elles sont commises après de longues années d'études comprenant l'enseignement de l'anglais. Il s'agit en particulier — et tout simplement — d'un manque de maîtrise du lexique courant et des règles grammaticales élémentaires, pour certaines abordées dès les premières classes du collège et sans cesse rappelées ensuite, car incontournables, tout au long de la scolarité. »

Cette année encore, les copies pourraient servir de support à la constitution d'un véritable catalogue de la plupart des approximations/erreurs/fautes imaginables en anglais. Si le jury a indiqué en préambule qu'il souhaitait laisser la possibilité à « d'autres solutions pertinentes de traitement des exercices d'être expérimentées », il souhaite cependant rappeler que la langue anglaise, elle, suit des règles à peu près immuables.

Lexique

Les termes *emergency* (pour *émergence*), *verity*, *apprecied*, *return of*, *to concluded*, *touch* (pour concerner ou en référence à l'ouragan), *commun interet*, *profited*, *let place to*, *to do difference*, *to do a sensibility*, *destruct*, *a democracy government*, *a changement of*, *answer at...* n'existent pas. On peut tirer un enseignement constructif de ces créations : Il est que le problème ici n'est pas qu'un candidat en difficulté invente un terme ou en utilise un à mauvais escient (il lui faut bien tenter quelque chose), mais qu'il ne connaisse pas des mots d'un usage courant. Par ailleurs, des mots ou expressions aussi indispensables que *news*, *fake news*, *misinformation*, *media*, *democracy*, *United States*, *politics*, sont tout aussi mal maîtrisés : *news*, *misinformation*, *a democracy government*, *U.S.A are*, *politics people*, *peoples...*

Pour finir sur le lexique il faut souligner l'importance particulière, compte tenu des tâches demandées, du vocabulaire nécessaire à la construction du propos/l'organisation des idées : *first of all*, *however*, *on the one/the other hand*, *even though*, *moreover*, *etc.* sont des termes dont la maîtrise est particulièrement précieuse dans la mesure où leur mauvaise utilisation entravera, à la lecture, la compréhension du cheminement de l'argumentation.

Il est à noter que cette année la majorité des candidats a respecté ce principe et mis à part quelques cas, les connecteurs logiques ont été utilisés à bon escient. L'application de certains candidats dans la recherche d'un plan logique et dans l'utilisation des liaisons doit être soulignée et prise en compte. Le jury se doit cependant de rappeler que la forme, aussi juste soit elle, ne prévaut pas sur le fond et qu'une construction logique d'arguments qui ne répondent pas à la question posée se verra au final, pénalisée.

Grammaire

Catalogue non exhaustif : *to answer at*, *I am agree*, *can said*, *for manipulated*, *was creating by*, *the both texts*, *both of the texts*, *misinformation who*, *what* (à la place de *that*), *the people and his power...* les exemples sont nombreux et portent sur des points qui ne présentent pas de difficulté particulière. Là aussi, pour rester constructif on indiquera les quelques grands chapitres dont une maîtrise à peu près correcte permettrait d'éliminer la majorité des fautes : la détermination, les pronoms personnels (sujet, complément), les adjectifs possessifs, la place de l'adjectif, les « temps », les verbes irréguliers, la voix passive (source de nombreuses erreurs cette année), l'expression de la durée (*since*, *for*), la dizaine de constructions verbales possibles, les modaux, sans oublier la syntaxe, et en particulier la construction des questions, que nombre de candidats ignorent ou négligent :

How misinformation do it can be a threat to democracy? In what extent democracy is threatred by misinformation? Why it's difficult to democracy to fight misinformation ?

De telles créations, surtout lorsqu'elles prétendent avoir, en tête de copie, une valeur introductive en reformulant la question posée, ont un effet extrêmement négatif.

4. Forme

Le rapport de l'an dernier peut sur ce point aussi être repris mot pour mot. Y étaient dénoncés « écriture indéchiffrable, textes en blocs dénués de paragraphes distincts, différents exercices à peine séparés/annoncés, pages couvertes de ratures, marques de comptage des mots qui compliquent la lecture » ... Cela reste malheureusement encore souvent vrai. Pour ce qui est du

nombre de mots, ajoutons qu'il est bien précisé *qu'il doit être indiqué*, et — cela arrive, au-delà d'un oubli — qu'un comptage manifestement insincère sera sanctionné.

Conclusion

Une conclusion en forme de vade-mecum, de « Ce qu'il faut retenir » :

Pendant la préparation

- Étendre/consolider son vocabulaire général, à commencer par les « temps » et les verbes irréguliers. Les ressources sont innombrables. Pour commencer par faire le point un site comme celui de l'*Oxford Learner's Dictionary*, par exemple, propose les listes des 3000/5000 mots formant les bases lexicales de l'anglais (« compatibles » CECRL) ;
- Mémoriser les principaux mots outils indispensables pour les exercices demandés, en particulier ceux qui guideront la compréhension par le lecteur de l'exposé de son raisonnement ;
- S'approprier la construction des principales formes que peut prendre la phrase anglaise (et en particulier la question) ;
- S'approprier les principales formes verbales de la conjugaison de l'anglais, y compris engageant des auxiliaires de modalité. La plupart de ces constructions sont invariables et ont des correspondances à peu près fiables avec des formes françaises.

Pendant l'épreuve

Pour la question de compréhension :

- Lire attentivement la question pour en distinguer les termes clés et envisager ce qu'ils impliquent ;
- Ne pas s'arrêter au contenu des textes, mais voir en quoi ils se rencontrent/distinguent dans leur approche de la thématique qu'ils partagent ;
- Préparer l'organisation et le format de son propos en conséquence (pour éviter tout retour, parce qu'on n'a pas atteint le nombre de mots, sur un point qu'on avait achevé de traiter). Un brouillon est recommandé.

Pour la question d'expression :

- Lire attentivement les questions pour en distinguer les termes clés et envisager ce qu'ils impliquent (en l'occurrence cela peut aussi aider à choisir la plus favorable) ;
- Ne pas hésiter à préciser en quoi la question relève de la problématique, la « questionner » elle-même ;
- Donner la priorité aux arguments/explications/raisonnements, les exemples convoqués devant les illustrer et non les remplacer.

Le jury peut assurer aux futurs candidats que se préparer et composer en suivant les conseils simples prodigués ci-dessus ne pourra que se révéler payant le jour de l'épreuve.

Les correctrices et correcteurs